

**Les élus du SNES-FSU au Lycée Jean Moulin de Béziers,
Représentants des personnels au Conseil d'Administration.**

Droit de réponse

La lecture de l'article « Mourir d'enseigner » du journal *Le Nouvel Observateur* numéro 2451 du 27 octobre 2011, consacré au décès de Lise Bonnafous, nous a profondément bouleversés et scandalisés. L'exergue même est révélateur d'un choix rédactionnel, confirmé ensuite par la complaisance avec laquelle Caroline Brizard, accueillie à Béziers sur le quai de la gare par notre équipe, rapporte des propos recueillis durant ses deux journées « d'enquête ». Ces propos calomnieux nous font clairement porter une très lourde responsabilité dans l'immolation de Lise Bonnafous, dans notre lycée, sous nos yeux à tous. Nous y sommes montrés du doigt, nominativement, en tant que personnes, en tant qu'élus au conseil d'administration des personnels du LGT Jean Moulin, en tant qu'élus syndiqués au SNES-FSU.

Nous avons accepté de recevoir cette journaliste au matin de la marche blanche, toujours en état de choc, après bien des réticences, sous la condition que nous ne nous exprimerions pas sur Lise Bonnafous, par respect pour sa mémoire, mais seulement sur la manière dont son acte terrible nous interrogeait en tant qu'enseignants.

Sa démarche est à la fois inqualifiable et insupportable.

Elle ne tient aucun compte de ce que nous ressentions, comme tous les autres membres de la cité scolaire Jean Moulin. Elle passe sous silence notre propre démarche auprès de Lise Bonnafous, les semaines précédentes. Elle se fait le relais – sans aucune neutralité compte tenu d'articles antérieurs visant le syndicat SNES-FSU – d'une expression minoritaire, personnelle, isolée, qui ose, au cœur d'un choc et d'une douleur collectives, donner la clef de la mort d'une femme qui s'est tuée sous nos yeux, au moment où cet acte nous interroge tous de multiples façons.

Pour quelles raisons désigner avec une telle violence les élus du Snes, qui représentent les personnels dans les diverses commissions qui font partie du fonctionnement habituel d'un établissement ?

Sur quelles haines silencieuses, quelles jalousies ignorées de nous, quelles stratégies syndicales ou politiques larvées reposent une telle mise en accusation ?

Oui, nous occupons en tant qu'élus une place importante et lisible par tous dans notre lycée. Depuis plus de dix ans pour certains, l'équipe visée s'est engagée auprès des membres de la communauté éducative, dans la vie de l'établissement.

Oui nous nous réclamons d'un syndicat clairement majoritaire dans le second degré de notre profession. Majoritaires, il y a longtemps que nous le sommes aussi dans ce lycée, mais toujours grâce à la voie démocratique des urnes, et à la confiance des personnels. Nos positions, nos interventions fréquentes dans le domaine public portent de manière évidente la marque de cette appartenance syndicale. Ainsi, chacun sait qui nous sommes, d'où nous parlons, et ce que nous défendons, et peut choisir ou non de nous accorder sa voix et sa confiance.

Oui nous avons pris la place qui est la nôtre, sans en retirer aucun avantage, en ne ménageant ni notre temps, ni notre énergie, du mieux que nous le pouvions, au nom des valeurs qui sont les nôtres, d'une certaine idée de la profession, de ce que représente à nos yeux le Service Public d'Education.

C'est cet engagement, cette ferveur intacte en dépit des difficultés d'exercice de notre profession, que nous avons analysées et affrontées quand d'autres se taisaient, qui sont traînées dans la boue aujourd'hui.

Sur quels fondements ?

Ces mêmes élus montrés du doigt dans l'article, de manière concertée et collégiale, sans renoncer à leurs positions et à leurs combats syndicaux face à une politique éducative avec laquelle ils sont plus clairement que d'autres en profond désaccord, ont renoncé à représenter les personnels pour l'année à venir. Par lassitude, par dégoût, mais aussi pour protéger une cité scolaire meurtrie, qui ne peut pas se reconstruire sur de tels propos, de tels agissements, de telles mises en accusation.

Parallèlement, cette voix qui nous accuse en impliquant un autre syndicat, le SGEN, se retrouve tête de liste d'une liste unique, mélangeant des syndicats dont les postures sont parfois en totale contradiction, qui propose, au nom de la mémoire de Lise Bonnafous et de ce qu'elle aurait voulu selon eux, d'œuvrer pour que les choses changent enfin vraiment dans le lycée et dans l'Education Nationale.

Nous faisons la part des choses entre l'expression sincères des uns dans cette liste improbable, et le comportement inqualifiables des autres, entre l'expression de l'émotion de tous et celle d'une stratégie des plus cyniques pour avoir la possibilité de peser sur les décisions du lycée, après y avoir été très minoritaire.

Nous continuerons pour notre part à accomplir les missions qui nous sont confiées selon nos principes, qui ne poussent pas à exiger l'unanimité par la violence et l'intimidation comme cela est suggéré dans l'article, et selon une appartenance syndicale qui a au moins le mérite d'être claire et de permettre à chacun de se positionner.

Nous ne pouvons tolérer qu'un journal comme le *Nouvel Observateur* se fasse l'écho, sans discernement, par souci du sensationnel, d'une parole destructrice et calomnieuse, en taisant volontairement tous les autres éléments évoqués longuement auprès de Caroline Brizard : soit l'ensemble de toutes les actions menées par les personnels – et en particulier par les syndiqués du SNES-FSU - pour que les difficultés de nos métiers soient entendues et prises en compte, soit nos mises en garde réitérées et actées, dans le biterrois, au sujet des conditions alarmantes de rentrée. Tout cela a été résumé par une phrase laconique et ironique qui réduit notre parole au cliché d'un réquisitoire syndical éculé, alors que beaucoup de personnels en France, suite au choc éprouvé, se sont fait l'écho de nos analyses et de nos signaux d'alarme réitérés. Rien n'a été retenu non plus de tout ce que nous avons dit aussi sur ce qui fait qu'enseigner est une belle mission et un bonheur, sur l'implication de tous les personnels de l'éducation dans la formation des jeunes générations, sur notre volonté de contribuer à former des projets d'avenir pour elles. La journaliste, venue prétendument pour un article de fond, a fait ses choix, et ses choix non seulement ne nous semblent pas innocents, mais ils sont lourds de conséquences au sein de la cité et pour les personnes que nous sommes avant tout.